

Avis d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Interrégion Grand Sud-Ouest organisent,
au titre de l'année 2016,

LES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET LE 3^{ème} CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL (CATÉGORIE B)

CONDITIONS D'INSCRIPTION
<p>Externe : ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat technologique, ou d'un baccalauréat professionnel, ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes au titre de l'article 6 du présent décret.</p> <p>Interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.</p> <p>3^{ème} Concours ouvert aux candidats justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats mentionnés au 3° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984. Les activités professionnelles doivent correspondre aux missions du grade de technicien territorial.</p>

RÉPARTITION DES SPÉCIALITÉS					
Spécialité	CDG organisateur	Postes			Lieu des épreuves
		Ext.	Int.	3° C	
Bâtiments, génie civil	CDG de l'Hérault Parc d'Activités d'Alco - 254 rue Michel Teule - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 Tél. 04 67 04 38 80 - www.cdg34.fr	45	51	6	Montpellier ou ses environs
Réseaux, voirie et infrastructures	CDG de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX Tél. 05 81 91 93 00 - www.cdg31.fr	84	95	11	Dans la Haute-Garonne
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	CDG de la Dordogne MAISON DES COMMUNES - 1 Bd. de Saltgourde - BP 108 24051 PERIGUEUX CT CEDEX 9 Tél. 05 53 02 87 00 - www.cdg24.fr	20	25	5	Agglomération périgourdine
	CDG de la Lozère 11 boulevard des Capucins - 48000 MENDE Tél. 04 66 65 30 03 - www.cdg48.fr	16	16	1	Mende
Aménagement urbain et développement durable	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	15	18	3	Bordeaux ou ses environs
Déplacements, transports	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	4	4		Bordeaux ou ses environs
Espaces verts et naturels	CDG de la Corrèze Champeau - CS 90208 - 19007 TULLE Tél. 05 55 20 69 40 - www.cdg19.fr	26	31	6	Tulle ou ses environs
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	CDG du Tarn et Garonne 23 boulevard Vincent Auriol - 82000 MONTAUBAN Tél. 05 63 21 62 00 - www.cdg82.fr	34	36	3	Dans le Tarn et Garonne
Services et intervention techniques	CDG des Landes Maison des Communes - 175 place de la Caserne Bosquet - BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 00 - www.cdg40.fr	16	19	3	Mont-de-Marsan ou ses environs
Métiers du spectacle	CDG de Lot-et-Garonne 53 rue de Cartou - CS 80050 - 47901 AGEN CEDEX 9 Tél. 05 53 48 00 70 - www.cdg47.fr	6	5		Agen ou ses environs
Artisanat et métiers d'art	CDG de l'Hérault Parc d'Activités d'Alco - 254 rue Michel Teule - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 Tél. 04 67 04 38 80 - www.cdg34.fr	3	3		Montpellier ou ses environs

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi) ou des préinscriptions sur internet (jusqu'à minuit)	Date limite de dépôt des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale le cachet de La Poste faisant foi)	1 ^{ère} épreuve
Mardi 8 septembre 2015	Mercredi 7 octobre 2015	Jeudi 15 octobre 2015	Jeudi 14 avril 2016

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur de la spécialité indiqué dans le tableau ci-dessus.